

**DELIBERATION N° 116-26**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le dix-neuf mai deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 11 mai 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

**Présents :**

ABERT Richard	ROSSI Angélique	PICAVEZ Sylvie	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	ANGULO Alexandre	FROMENT Thierry	BALME Eric
CROS Marlène	MEUNIER Carine	MIMRAM Benjamin	VIALANEIX Nicolas
KAITANDJIAN Patrick	LAMOUR Jérôme	SENAC Louis	GRAND Florence
BONNET Elodie	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	ANDRIEUX Georges
DELOR Gérard	BARI Nadine	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
MAUROY Claude	CIOT Xavier	JACOB Hervé	GAILLARD Hervé
BERTINI Luc	FAYARD Adeline	BATKO Richard	NEY Jean-Noël
FAURE Philippe	BUGNI Mathis	LOIRE Marie Noële	CHALLON Valérie
BERTRAND Renaud	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	LAURENS Patrick	MOUSSIER Aurélien	BARTHELEMI Maryse
ROBERT Philippe	DAPPEL Christophe	RAVANAT Jean-Luc	FOGLIA Maxence
BATTISTEL Marie-Noëlle	NEGRO Julie	GARNIER Jean-Luc	GUIGNIER Jean-Marc

**Absents excusés représentés :** GONNORD Franck (pouvoir à BONNIER Eric), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), TAVERNA Philippe (pouvoir à FOGLIA Maxence), LARCHER Cécile (pouvoir à SAURAT Coraline), VAN DUIJN Renaud (pouvoir à CHALLON Valérie).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	56
Nombre de pouvoirs :	05
<b>Nombre de délégués votants :</b>	<b>61</b>

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

**OBJET : REPRESENTANTS DE LA CC MATHEYSINE : EPIC MATHEYSINE TOURISME**

Eu égard aux procès-verbaux d'élection en date du 16 avril 2026 de la Présidente, des Vice-présidents et des autres membres du bureau ;

Il est nécessaire de procéder à la nomination des représentants de la Communauté de Communes de la Matheysine aux organismes extérieurs (syndicats, établissements publics, associations...).

L'établissement public assure la promotion touristique du territoire pour le compte de la CCM, au titre de sa compétence « promotion du tourisme ».

La Présidente de la CCM et le Vice-président délégué au Tourisme et à l'Attractivité territorial sont membres de droit. La CCM dispose de 6 sièges titulaires et 7 sièges suppléants au collège 1 – élus.

Il convient de procéder à la nomination des **6 représentants titulaires et des 7 suppléants**.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ **NOMME** les représentants de la CCM au sein du comité de direction de l'EPIC Matheysine Tourisme, comme suit :

Représentants titulaires		Représentants suppléants	
Présidente CCM (membre de droit)	SAURAT Coraline		
VP Tourisme CCM (membre de droit)	RAVANAT Jean-Luc	Valjouffrey – VP CCM	FOGLIA Maxence
Corps	DELOR Gérard	La Salette Fallavaux	MARY Carine
Mayres-Savel	BRUGNERA Jean-Michel	La Morte	BATTISTEL Marie-Noëlle
Valbonnais	MAUGIRON Gilbert	Laffrey	FAURE Philippe
Cholonge	KAITANDJAN Patrick	Ponsonnas	CASSARD Brigitte
La Mure	BARI Nadine	Chantepérier	CROS Marlène
Monestier d'Ambel	GERBI Franck	St-Théoffrey – VP CCM	VIALANEIX Nicolas

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 19 mai 2026

**La Présidente,  
Coraline SAURAT**

**Le secrétaire de séance,  
Sylvie PICA VEZ**